

Conditions d'admission et tarifs 2012 - 2013

Conditions d'admission :

- **Admission** sur dossier et entretien de recrutement individuel. **L'entretien** vise à vérifier l'adéquation entre le projet professionnel du candidat et la formation.
- **Confirmation d'inscription** : Différentes dates de positionnement vous seront proposées. Après délibération du Jury d'admission, les décisions vous seront communiquées dans un délai de 8 jours maximum. Le candidat dispose de 10 jours de réflexion, après réception de l'avis de Sup'Etablières, pour confirmer son souhait d'inscription et faire parvenir sa fiche d'inscription.
- **L'inscription est définitive** à réception de la fiche d'inscription complétée, accompagnée d'un chèque de **400 euros d'arrhes**, déductible du montant de la scolarité. Ce versement est remboursé en cas d'échec à l'examen préparé en 2013 mais n'est pas remboursé en cas de désistement (cette somme confirme l'inscription et constitue des arrhes en référence à l'article 1590 du Code Civil).
- **Autres statuts : période de professionnalisation, AREF, CIF... nous consulter**

Conditions financières :

- **Formation initiale et continue, le coût total à la charge de l'étudiant : 4 900 € par année**
- Ce coût comprend la scolarité, les frais d'inscription aux examens de la FEDE (hors épreuves éventuelles de rattrapage, les frais pédagogiques, la mise à disposition des chevaux, les frais de copies et d'informatique, les déplacements pour visites).
- **Le paiement peut être échelonné** :
 - par prélèvement automatique, en 8 mensualités égales, le 10 de chaque mois (du 10 novembre 2012 au 10 juin 2013)
 - En trois fois, par chèque à l'ordre de SupEquestre, le 21/10/12, 21/02/13 et 21/05/13.
 - au comptant, un chèque à l'ordre de SupEquestre.
- **La cotisation à la sécurité sociale étudiante** est en sus dans tous les cas et payable par chèque bancaire. (*tarif 2011-12 : 203 €*).
- **Les frais d'hébergement et de restauration** ne sont pas pris en compte dans le coût de la formation.

Il est à noter que cette formation n'ouvre pas droit aux bourses de l'enseignement supérieur.

Document non contactuel

